

REGLEMENT (A conserver par le coureur)

Renseignements : Louise ADIELSON - 79 35 87 - valleekoe@icloud.com

1. Implantation : course hors stade, non classante, non qualificative, organisé par l'Association La Vallée de Koé, le dimanche 12 mai 2013 à 7 H 30 au Faré sur la route de Koé, Dumbéa Nord.
2. Le parcours Trail de Koé : Trail d'une technicité élevée pour traileurs confirmés 27 km environ - 1600 m D+. Possibilité de faire en relais ou de s'arrêter avant la 2^{ème} ascension. Départ au faré de Koé.
3. Concurrents : Le Trail de Koé est ouvert aux coureurs licenciés et non licenciés. Age minimum 18 ans.
4. Engagements : inscriptions ouvertes New Cycles au prix de 3000 francs. Les athlètes licenciés Fédérations Athlétisme et Triathlon doivent mentionner leur numéro de licence sur le bulletin d'engagement. Les athlètes non licenciés **et les licenciés autres fédérations sportives** doivent présenter **obligatoirement un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition**. Clôture des inscriptions le 8 mai 2013 à 17h30. Inscriptions jeudi 9 et vendredi 10 mai 4000 francs. Pas d'inscriptions sur place, Réservoir d'eau 1,5 L et chaussures fermées obligatoires.
5. Catégories : Scratch H/F - catégoriel.
6. Départ et arrivée : Faré du site de Koé, route de Koé, Dumbéa Nord.
7. Poste de ravitaillement (eau - boissons sucrés - pâtes de fruits -salés) : 3.
8. Récompenses : Vers 13h00 - coupes et médailles, ainsi que des récompenses diverses distribuées en fonction des dons reçus. Un rafraîchissement sera offert par à l'arrivée. Deux billets d'avion Air Calin à gagner au tirage au sort - présence obligatoire,
9. Assurance : responsabilité civile - les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de Generali Assurances. Individuel accident - les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux non licenciés de s'assurer personnellement.
10. La couverture médicale est assurée par le service Ambulances de Sud .

IMPÉRATIF pour les coureurs non licenciés

Le coureur non licencié doit impérativement joindre à ce bulletin d'inscription, un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en compétition datant de moins d'un an où la photocopie certifiée conforme par lui-même.

TRAIL DE KOE - 27 KM
DIMANCHE 12 MAI 2013 A 7H30

BULLETIN D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL - 27 KM (à remplir complètement et lisiblement)

NOM, Prénom : _____ DOSSARD : _____
Année de naissance : 19 _____ Sexe : F M
Tél. _____ email : _____
Licencié FFA : OUI NON (rayez mention inutile)
N° licence FFA : _____ Club FFA _____
Titulaire du Pass'Running N° _____ délivré le _____

BULLETIN D'ENGAGEMENT RELAIS - coureur 2

NOM, Prénom : _____ DOSSARD : _____
Année de naissance : 19 _____ Sexe : F M
Tél. _____ email : _____
Licencié FFA : OUI NON (rayez mention inutile)
N° licence FFA : _____ Club FFA _____
Titulaire du Pass'Running N° _____ délivré le _____

BULLETIN D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL - 17 KM

NOM, Prénom : _____ DOSSARD : _____
Année de naissance : 19 _____ Sexe : F M
Tél. _____ email : _____
Licencié FFA : OUI NON (rayez mention inutile)
N° licence FFA : _____ Club FFA _____
Titulaire du Pass'Running N° _____ délivré le _____

Licencié à une autre fédération sportive **doit obligatoirement présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition.**

Décharge

Je soussigné(e) déclare participer à mes seuls risques et périls à la compétition susmentionnée organisée par L'Association La Vallée de Koé (AVK), avoir été parfaitement informé(e) des conditions de son déroulement et renonce à tout recours devant toute juridiction pour tout incident ou accident direct ou indirect pouvant découler pendant et après l'activité proposée.

Date :

Signature :